

MISSION "GRANDS PRÉDATEURS"

Vous avez observé un loup ou trouvé un indice de présence de loup ?

Ces informations sont précieuses pour le suivi de l'espèce, transmettez-les !

Le suivi est assuré par le Réseau Loup-Lynx, constitué de **correspondants**, de toutes professions et sensibilités.

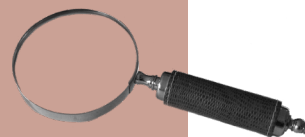
Ils ont reçu une formation pour identifier et recueillir les indices de présence de ces deux espèces.

Les données sont ensuite envoyées à l'Office français de la biodiversité (OFB) pour expertise.



Devant un indice :

- Prenez des **photos** et, si possible, relevez votre **position**.
- **Ne touchez pas l'indice**, ne le piétinez pas. Vous pouvez repérer l'endroit (branches, pierres, ...) pour le retrouver plus facilement.



Contactez le PNR de Millevaches en Limousin ou utilisez les formulaires dédiés :

Jessica HUREAUX - 06 77 83 89 01 - j.hureaux@pnr-millevaches.fr

Prédascope Millevaches

<https://ee.kobotoolbox.org/x/LV9diETA>

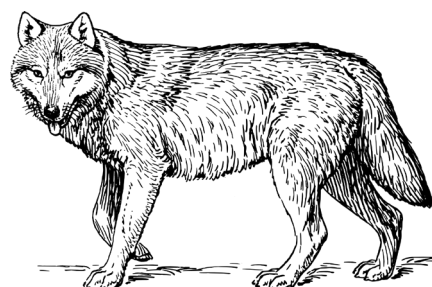
www



Les formulaires de Prédascope Millevaches ont été conçus pour **permettre à chaque habitant de signaler des indices** de présence qui lui semblent surprenants. Ceux-ci seront analysés par les agents du Parc formés, qui transmettront à l'OFB les données pouvant correspondre à du loup.

La récolte d'indices nous permet de **mieux connaître le ou les individus** présent/s, de définir leurs territoires ou habitudes et, à terme, de mieux anticiper les risques de prédation sur troupeaux.

Certains agents de fédération départementale des chasseurs, certains éleveurs, agents de DDT (...) sont également formés à la reconnaissance d'indices de loup.





un agent du parc réalisera ensuite un relevé :

- auprès de vous s'il s'agit d'une observation (témoignage, photo ou vidéo) ;
- sur place dans les autres cas.

Il existe **différents indices**, pour lesquels les points de vigilance varient :

<p>Observation visuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Témoignage - Photographie ou vidéo 	<p>Observez l'allure, les teintes et le comportement de l'animal.</p> <p>Transmettez ces éléments par mail au Parc ou à l'OFB (sd19@ofb.gouv.fr, sd23@ofb.gouv.fr ou sd87@ofb.gouv.fr).</p>
<p>Empreinte et piste</p>	<p>Observez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la taille et la forme de l'empreinte, - le nombre de coussinets. <p>(pour un grand canidé : ronde, 9 à 12 cm de long, 7 à 10 cm de large, griffes, 4 coussinets proches).</p> <p>Suivez la piste sur la plus longue distance possible en observant l'alignement des empreintes*.</p>
<p>Carcasse de proie sauvage</p>	<p>Cherchez la présence de sang autour du corps et d'une consommation au niveau du cou (sans toucher l'animal à mains nues !).</p> <p>Regardez si le ventre ou le thorax de l'animal est ouvert.</p> <p>La consommation de certaines parties est caractéristique d'un charognage (consommation après la mort, donc absence d'hémorragie) : oreilles, nez, langue, yeux...</p>
<p>Poils**</p>	<p>Observez l'épaisseur, la courbure, la couleur. Les poils du loup sont fins, droits, contrastés et non bifides.</p>
<p>Excréments**</p>	<p>Observez la forme et la taille des fèces pour différencier celles d'un canidé (plusieurs tronçons de 2 à 3 cm de diamètre, 8 à 10 cm de long).</p> <p>Cherchez des esquilles d'os et des poils d'animaux sauvages.</p>
<p>Urine**</p>	<p>Pas de particularité.</p>



* Ceci permet de différencier une piste de loup de celle d'un grand chien. Des empreintes isolées ne suffisent pas.
 ** Seule la génétique permet de différencier avec certitude des indices biologiques de chien et de loup.

Réalisation PNRML 2022 - Crédits photos © Christel Sagniez, JF Guittard, S Jendoubi, Y Leonard, JP Henry - IPNS



Vous pouvez consulter les données de suivi du loup en France sur le site de l'OFB :

<https://www.loupfrance.fr/>

